



SOFTBALL CANADA
DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, DÉSISTEMENT ET
ACCORD D'INDEMNISATION
(PARTICIPANTES ÂGÉES DE 18 ANS ET PLUS)

ATTENTION!

Par la signature de cet accord, vous renoncez à certains droits légaux, dont celui de poursuivre. Lisez-le attentivement.

1. Cet accord a force obligatoire. Si vous avez des questions ou des préoccupations, obtenez des précisions avant de le signer. À titre de participante au Programme de l'équipe nationale féminine de Softball Canada et aux programmes, activités et événements connexes (collectivement les « événements »), la soussignée, en son nom propre ou au nom de ses héritiers, proches parents, représentant personnel, successeur ou ayant droit reconnait et accepte les modalités suivantes :

Clause d'exonération de responsabilité

2. Softball Canada et ses directeurs, dirigeants, membres de comité, membres, employés, entraîneurs, bénévoles, participants, agents et représentants (collectivement l'« organisation ») ne peuvent être tenus responsables des blessures, lésions corporelles, dommages, dommages matériels, dépenses, pertes de revenus ou toute autre perte subis par une participante au cours ou à la suite du sport de softball et/ou des événements, quelle que soit la manière dont elles auront été occasionnées y compris, mais sans s'y limiter, la négligence de l'organisation.

J'ai lu les paragraphes 1 et 2 et j'accepte d'être liée par ceux-ci.

Description des risques

3. Je prends part de mon plein gré au sport de softball et aux événements. En contrepartie de ma participation, je reconnais par la présente être au courant des risques, dangers et périls associés ou liés au sport de softball et/ou aux événements et assume tous les risques. Les risques, dangers, blessures et périls pouvant découler des actions, des inactions ou de la négligence des participantes, ou des actions, des inactions ou de la négligence d'autrui, du règlement du jeu ou des conditions des installations ou de l'équipement, incluent, mais sans s'y limiter, ceux résultant de :

- a) exécution de techniques physiques intenses et exigeantes et/ou fatigue et étirement de divers groupes musculaires;
- b) épreuves et essais physiques;
- c) activité physique vigoureuse, entraînements cardiovasculaires intenses, mouvements rapides, arrêts et virages brusques;
- d) conditions climatiques et températures extrêmes occasionnant déshydratation, coup de chaleur, insolation ou hypothermie;
- e) gazon, pelouse et autres surfaces, y compris infections bactériennes et éruptions cutanées;
- f) chutes en raison d'un terrain ou de surfaces glissantes, inégales ou irrégulières;
- g) collisions avec des barrières, mâts, gradins, buts, bâtons, balles et équipement;
- h) contact ou collision avec d'autres participantes ou avec de l'équipement ou des véhicules;
- i) utilisation inadéquate de l'équipement, défaillance mécanique de l'équipement ou équipement de sécurité inapproprié;
- j) lésions de la moëlle épinière pouvant provoquer une paralysie permanente;
- k) voyages aller-retour liés à des événements compétitifs et non compétitifs constituant une partie intégrante des activités de l'organisation.

4. En outre, je suis consciente qu'il y a certains dangers, périls et risques inhérents aux voyages internationaux, y compris, mais sans s'y limiter : blessure, incapacité permanente ou décès, dommages matériels, maladie ou préjudices économiques ou sociaux graves, pouvant découler de l'action, de l'inaction ou de la négligence de la participante, d'autrui ou de l'organisation, et résultant, entre autres, de conditions climatiques, de l'état de l'équipement utilisé, de barrières linguistiques, de cultures sociales différentes, de lois locales et nationales, de grèves, de catastrophes naturelles, de troubles civils ou hostilités, d'activités terroristes ou actes de guerre. Il peut également exister d'autres risques qui ne sont pas connus ou qui ne sont pas raisonnablement prévisibles.

J'ai lu les paragraphes 3 et 4 et j'accepte d'être liée par ceux-ci.

Acceptation des responsabilités

5. En contrepartie de l'occasion que Softball Canada me donne de prendre part aux événements, je conviens que :
 - a) je suis responsable de déterminer si je suis suffisamment apte et en assez bonne santé pour participer aux événements;
 - b) un fournisseur de soins de santé ne m'a pas déconseillé de prendre part aux événements; je n'ai aucun problème médical ou physique qui pourrait représenter un danger pour moi ou d'autres personnes ou qui pourrait nuire à ma capacité de participer aux événements en toute sécurité;
 - c) j'accepte librement et assume entièrement tous ces risques ainsi que la possibilité de lésion corporelle, décès, dommages matériels, dépenses et pertes connexes, dont la perte de revenus résultant de ma participation aux événements.

Dégagement de responsabilité et clause d'exonération de responsabilité

6. **JE LIBÈRE, EXONÈRE ET DÉGAGE** l'organisation de toute responsabilité à l'égard des obligations, réclamations, demandes, dommages (y compris les dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou consécutifs), pertes (économiques et non économiques), actions, jugements, exécutions et frais (y compris les honoraires juridiques) (collectivement les « réclamations ») que je pourrais avoir à tout moment par suite de ma participation aux événements ou de mes voyages aller-retour occasionnés par les événements, quelle que soit la manière dont ces réclamations auront été occasionnées y compris, mais sans s'y limiter, la négligence, les omissions, l'imprudence, la violation de l'accord ou la violation d'une obligation de diligence de l'organisation.

J'ai lu les paragraphes 5 et 6 et j'accepte d'être liée par ceux-ci.

Attestation

7. La participante convient que cet accord de DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, DÉSISTEMENT ET ACCORD D'INDEMNISATION est régi par les lois en vigueur dans la province de l'Ontario et que tout litige intenté au sujet de cet accord ou des événements ou relatif à ceux-ci sera soumis aux tribunaux de cette province. Advenant qu'une cour ou un tribunal compétent tienne une disposition de cet accord pour illégale, inapplicable ou en conflit avec une loi le régissant, ses modalités et dispositions seront réputées dissociables, de sorte que les autres dispositions demeureront valides.
8. Je reconnais que j'ai lu et compris le présent accord, que je l'accepte volontairement et que cet accord est contraignant pour moi-même, mes héritiers, époux, enfants, parents, tuteurs, proches parents, exécuteurs, administrateurs et représentants juridiques ou personnels.

Prénom et nom de la participante

Signature de la participante

Témoïn

Date (en lettres moulées)